PR8.3 Lettre mandat d'audience publique

Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Québec, le 15 août 2024

Monsieur Alain R. Roy
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
6e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de la recommandation que vous m'avez soumise concernant le mandat qui devrait être confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la lumière de l'analyse des demandes de consultation publique reçues, tel que le prévoit le quatrième alinéa de l'article 31.3.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En ma qualité de ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le cinquième alinéa de l'article 31.3.5 de la Loi, je donne le mandat au BAPE de tenir une audience publique concernant le projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecœur par Triumvirate Environmental inc. et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite. Le mandat du BAPE débutera le 23 septembre 2024.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Benoit Charette

BENOIT CHARETTE

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503